

Procès-verbal des affaires à délibération au cours du Conseil du 22 mai 2025

Début de séance : 20h05

Fin de séance : 21h00

Secrétaire de séance : Aurélie DENIAUD

Liste de présence :

Elus	Présents / excusés	Procuration faite à
KRAMARCZEWSKI Bruno	non	
KAITANDJIAN Patrick	P	
PELLAFOL Mercédès	P	
COYRET Lionnel	E	
DAY Pascal	P	
DENELE Clémentine	P	
DENIAUD Aurélie	P	
SICARD Régis	P	
TOUCHE Franck	non	DENIAUD Aurélie
VANDAMME Lydie	E	

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CM DU 11 AVRIL 2025. A L'UNANIMITE

L'assemblée délibérante doit adopter le compte rendu ou si besoin émettre des observations.

RAJOUT DE POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire demande à l'assemblée délibérante d'ajouter le(s) point(s) suivant à l'ordre du jour :

—

Délibération n°2025-021—DESIGNATION DES DELEGUES AU SIRPL SUITE AUX CHANGEMENTS DE STATUTS

Le Maire informe le Conseil municipal de CHOLONGE que le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Lacs (SIRPL) a modifié ses statuts par délibération D2025-007 du 9 avril 2025.

Les nouveaux statuts stipulent que les deux communes membres que sont Cholonge et Saint-Thierry doivent désigner chacune trois délégués titulaires. Par conséquent, il y a lieu de modifier la représentation des délégués de CHOLONGE au sein du SIRPL.

Considérant les travaux de réflexion et préparation de cette désignation qui ont eu lieu en amont du Conseil municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne pour le SIRPL les délégués suivants :

En délégués titulaires :

- KRAMARCZEWSKI Bruno
- DENELE Clémentine
- DENIAUD Aurélie

~~En délégués suppléants :~~

- ~~- PELLAFOL Mercédès~~

- **Vote : 7** **pour : 7** **contre : 0** **Abstention : 0**

Fin du conseil 21h00

Prochain conseil prévu le 27 juin

Réunion de travail prévue le 13 juin à 18h00

Eclairage public : faire statistique avec graphique pour communiquer sur l'économie faite après un an d'extinction des lumières à 22h00

Terrain Achard : le conseil après discussion valide le positionnement de la mairie pour l'achat du terrain afin d'améliorer la sortie de la Bergogne/Josserands

Terrain de Chalon : Voir avec Paul Lafond pour acquérir pour ou via l'AFPA des terrains selon le prix, la superficie et si la commune a le budget

Retour sur la fuite d'eau à la Bergogne réparée par Régis et Patrick le jour même.
Sachant que le réservoir s'est vidé en 24h

Contacter la Gendarmerie pour faire faire des contrôles intempestifs et réguliers sur les routes de La Bergogne et du Villard.